|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONSUNIES** |  | **EP** |
|  |  | **IPBES**/2/16/Add.8 |
| Description: EP | **Programme  des Nations Unies  pour l’environnement** | Distr. : générale 24 octobre 2013  Français Original : anglais |

Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Deuxième session

Antalya (Turquie), 9-14 décembre 2013

Point 4 a) de l’ordre du jour provisoire [[1]](#footnote-1)\*

Programme de travail initial de la Plateforme : programme de travail pour la période 2014-2018

Cadrage initial de l’évaluation thématique des espèces migratrices

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Reconnaissant la nécessité de faire avancer le programme de travail pour la période 2014–2018 une fois celui-ci approuvé par la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques à sa deuxième session, le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire ont convenu d’établir, pour examen à ladite session, un certain nombre de documents de cadrage initial tenant compte de la hiérarchisation des demandes, suggestions et contributions présentées à la Plateforme et des produits définis dans le projet de programme de travail (IPBES/2/2). On trouvera dans la présente note le cadrage initial d’une évaluation thématique des espèces migratrices. Il a été élaboré conformément au projet de procédures pour l’établissement des produits de la Plateforme (IPBES/2/9).

II. Portée, bien-fondé, utilité

A. Portée

1. L’évaluation proposée aurait pour but d’évaluer l’état des connaissances sur les principales préoccupations concernant la conservation et l’utilisation durable des espèces migratrices.

B. Bien-fondé

1. Les espèces migratrices d’animaux sauvages sont une composante essentielle des écosystèmes qui entretiennent toute vie sur terre. Il s’agit souvent d’espèces clés qui structurent et connectent les écosystèmes. Elles constituent aussi une ressource naturelle de grande valeur, fournissant un large éventail de services écosystémiques (approvisionnement, support, régulation, valeurs culturelles), dont nous sommes tous tributaires. Ces services écosystémiques comprennent la fourniture d’aliments, la dispersion des semences et des nutriments, et la pollinisation; à ces services viennent s’ajouter des valeurs culturelles, intellectuelles et spirituelles. Les espèces migratrices jouent un rôle essentiel dans les moyens de subsistance des populations ainsi que dans les économies locales, nationales et régionales.
2. Dans le même temps, les espèces migratrices sont extrêmement vulnérables du fait des longs trajets qu’elles doivent parcourir, qui sont semés d’embuches. Elles courent généralement plus de dangers, de tous ordres, que les espèces non migratrices, car leurs besoins sont plus impérieux que pour ces dernières. En effet, il leur faut un habitat favorable non seulement en période de reproduction, mais aussi hors de la saison d’accouplement et le long de leurs trajets migratoires. Dans un monde en pleine évolution, l’homme exerce sur certains de ces habitats, et souvent aussi sur les animaux eux-mêmes, une intense pression résultant notamment d’une chasse trop intensive ou de prises accidentelles. De ce fait, de nombreuses espèces migratrices, autrefois communes, commencent à se raréfier.

C. Utilité

1. L’évaluation appuierait l’élaboration et la mise en œuvre de politiques dans le cadre de la Convention sur les espèces migratrices (CMS), les instruments connexes et autres accords multilatéraux sur l’environnement. Elle contribuerait à la mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 en fournissant aux décideurs les arguments scientifiques et les informations dont ils ont besoin pour étudier et pouvoir expliquer plus clairement l’impact des espèces migratrices en tant que liens mobiles entre les écosystèmes. On notera qu’un certain nombre d’études, portant sur différents taxons, ont déjà été entreprises par la CMS, en particulier sur les mammifères terrestres, les requins, les tortues marines et les poissons d’eau douce. Aucune évaluation globale des espèces migratrices n’a cependant été entreprise à ce jour.

III. Plan des chapitres

1. L’évaluation thématique proposée sera présentée dans un rapport comportant huit chapitres, comme indiqué ci-dessous.
2. Chapitre 1. Introduction aux espèces migratrices :
3. Définition des espèces migratrices;
4. Types de migration;
5. Dangers qui menacent les espèces migratrices.
6. Chapitre 2. Évaluation de la fonction écologique des espèces migratrices dans les écosystèmes :
7. Établissement de liens entre les ressources (transport de matières organiques, de nutriments, de minéraux, etc.);
8. Établissement de liens entre réservoirs génétiques (dispersion de semences, pollinisation, etc.);
9. Établissement d’un lien entre processus (exemple : le pâturage structure le développement des communautés végétales).
10. Chapitres 3. Évaluation de la valeur économique des services écosystémiques fournis par les espèces migratrices :

a) Valeur d’un certain nombre de services écosystémiques (approvisionnement, support, régulation, valeurs culturelles) fournis par les espèces migratrices;

b) Moyens d’intégrer la valeur des espèces migratrices et de leurs habitats dans les stratégies et plans locaux, nationaux et internationaux de développement et d’élimination de la pauvreté.

1. Chapitre 4. Évaluation des impacts des changements climatiques sur les espèces migratrices :
2. Pertes et modifications d’habitats;
3. Changements dans la disponibilité des ressources;
4. Évolution de la phénologie;
5. Entraves aux migrations;
6. Réponses politiques.
7. Chapitre 5. Évaluation des savoirs traditionnels concernant les espèces migratrices :
8. Importance des savoirs traditionnels concernant les espèces migratrices;
9. Études de cas sur un certain nombre d’espèces migratrices aviaires, marines et terrestres.
10. Chapitre 6. Évaluation des espèces migratrices dans les zones situées hors des juridictions nationales :
11. Importance des zones situées hors des juridictions nationales pour les espèces migratrices;
12. Efficacité des politiques régissant les zones situées hors des juridictions nationales pour la protection et la gestion des espèces migratrices;
13. Recommandations en vue de politiques plus efficaces pour la conservation et l’utilisation durable des espèces migratrices dans les zones situées hors des juridictions nationales.
14. Chapitre 7. Évaluation des systèmes d’aires protégées au regard des besoins des espèces migratrices :
15. Dans quelle mesure et comment les principaux systèmes d’aires protégées et les initiatives visant à promouvoir les réseaux écologiques répondent aux besoins des espèces migratrices durant la totalité de leur cycle de vie et dans l’ensemble de leurs aires de répartition;
16. Utilisation actuelle et future des concepts et approches relatifs aux réseaux écologiques;
17. Possibilités d’améliorer l’efficacité des initiatives et programmes relatifs aux aires protégées et aux réseaux écologiques et de renforcer les synergies entre ces initiatives et programmes, en fonction des besoins des espèces migratrices.
18. Chapitre 8. Options pour une meilleure intégration des préoccupations liées aux espèces migratrices dans les évaluations, les politiques et la prise de décisions.

IV. Déroulement et calendrier des travaux

1. Le calendrier des travaux à entreprendre pour mener à bien l’évaluation thématique proposée figure ci-dessous.

| *Échéance* | | *Actions à engager* |
| --- | --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière revoit et approuve le cadrage initial préparé par le Groupe d’experts multidisciplinaire et demande au Groupe et au Bureau de procéder, dans la limite d’une enveloppe budgétaire convenue, à une évaluation complète après une étude de cadrage détaillée (14 décembre 2013) |
| Quatrième trimestre | Le Groupe demande aux gouvernements et autres parties prenantes, par l’intermédiaire du secrétariat, de présenter les candidatures d’experts susceptibles de contribuer à l’étude de cadrage (16 décembre 2013 - 31 janvier 2014) |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe choisit, par courriel et téléconférences, les experts qui se chargeront de l’étude de cadrage en s’appuyant sur des critères de sélection approuvés (1er-14 févier 2014) |
| Deuxième trimestre | Le Groupe et le Bureau supervisent l’étude de cadrage détaillée, y compris son ébauche, son coût et sa faisabilité (trois mois). Une réunion de cadrage a lieu début avril 2014. |
| Deuxième trimestre | Le rapport sur l’étude de cadrage détaillée est transmis aux membres de la Plateforme et aux autres parties prenantes, pour examen et observations (dans la deuxième moitié d’avril 2014) |
| Deuxième trimestre | Le Groupe et le Bureau décident, compte tenu des résultats de l’étude de cadrage détaillée et des observations reçues des membres de la Plateforme et d’autres parties prenantes, s’ils convient ou non de procéder à l’évaluation, à supposer qu’elle puisse être menée dans les limites de l’enveloppe budgétaire approuvée par la Plénière (dans la première moitié de mai 2014) |
| Deuxième trimestre | Le Groupe demande aux gouvernements et autres parties prenantes, par l’intermédiaire du secrétariat, de présenter les candidatures d’experts susceptibles de préparer le rapport à présenter en juin 2014 (1,5 mois) |
| Troisième trimestre | Le Groupe choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs du rapport en s’appuyant sur les critères de sélection établis (voir le document IPBES/2/9) (1er juillet - 15 août 2014 (1,5 mois) |
| Troisième/quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux préparent le premier projet de rapport d’ici mi-février 2015 (6 mois). Une première réunion des auteurs se tient en septembre 2014. |
| 2015 | Premier trimestre | Le premier projet de rapport est revu par des experts jusque fin mars 2015 (1,5-2 mois) |
| Deuxième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux préparent le deuxième projet de rapport et le premier projet du Résumé à l’intention des décideurs, sous la direction des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire (avril-juin 2015) (3 mois). Une deuxième réunion des auteurs se tient en juin 2015. |
| Troisième trimestre | Le deuxième projet de rapport et le premier projet du Résumé à l’intention des décideurs sont revus par les experts, les gouvernements et autres parties prenantes (juillet-août 2015) (2 mois) |
| Troisième/quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux préparent le rapport final et le projet final du Résumé à l’intention des décideurs sous la direction des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire (septembre-octobre 2015) (2 mois). Une troisième réunion des auteurs se tient en octobre 2015. |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU avant mi-décembre 2015 (1,5 mois) |
| 2016 | Premier trimestre | Le projet de rapport final et le Résumé à l’intention des décideurs sont transmis aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final en janvier-février 2016 (1,5-2 mois). Les gouvernements sont vivement invités à adresser au secrétariat, par écrit, leurs observations sur le projet du Résumé à l’intention des décideurs, une semaine avant la quatrième session de la Plénière. |
| Premier trimestre | La Plénière revoit et accepte le rapport et revoit et approuve le Résumé à l’intention des décideurs lors de sa quatrième réunion, en mars 2016. |

V. Coûts estimatifs

1. Le tableau ci-dessous fait apparaître les coûts estimatifs de l’évaluation et de la préparation du rapport d’évaluation thématique.

(en dollars des États-Unis)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Année* | *Poste de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| 2014 | Réunion de cadrage (Groupe d’experts multidisciplinaire, Bureau et experts) | Coût de la réunion (une semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance  (19 x 3 000 dollars) | 57 000 |
| Première réunion des auteurs (65 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux, + 4 membres du Groupe/Bureau, + 1 membre du personnel chargé de l’appui technique) | Coût de la réunion (une semaine, 70 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance  (53 x 3 000 dollars) | 159 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Deuxième réunion d’auteurs (65 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux, + 16 éditeurs-réviseurs, + 4 membres du Groupe/Bureau, + 1 membre du personnel chargé de l’appui technique) | Coût de la réunion (une semaine, 86 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance  (65 x 3 000 dollars) | 195 000 |
| Troisième réunion d’auteurs (65 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et autres auteurs principaux, + 16 éditeurs-réviseurs, + 4 membres du Groupe /Bureau, + 1 membre du personnel chargé de l’appui technique) | Coût de la réunion (une semaine, 86 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (65 x 3 000 dollars) | 195 000 |
| Appui technique | Un poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2016 | Participation de 2 coprésidents et de 2 auteurs coordonnateurs principaux à la quatrième réunion de la Plénière | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance  (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion et information (Résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport (200 pages)) | Traduction du Résumé à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, information. | 117 000 |
| **Total** |  |  | **934 500** |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. \* IPBES/2/1. [↑](#footnote-ref-1)